



ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS  
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

260, rue Dalhousie, bureau 400  
Ottawa (Ontario) K1N 7E4  
[www.aufc.ca](http://www.aufc.ca)



Patrimoine  
canadien

Canadian  
Heritage



2009-2010

BOURSES


D'APPUI À  
LA RECHERCHE DE TERRAIN  
SUR LES FRANCOPHONES  
EN SITUATION MINORITAIRE  
AU CANADA

Date limite:  
18 septembre 2009



ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS  
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

# Bourses d'appui à la recherche de terrain sur les communautés francophones en situation minoritaire au Canada



Dans le but de soutenir le travail de recherche sur les communautés francophones en situation minoritaire au Canada, l'Association des universités de la francophonie canadienne (AUFC) offre huit bourses d'appui à la recherche de terrain, d'une valeur de 7 500 \$ chacune, pour l'année scolaire 2009-2010. Ces bourses sont offertes aux étudiants inscrits à un programme de deuxième ou de troisième cycle universitaire, dont le sujet de thèse concerne les communautés francophones en situation minoritaire au Canada.

## Critères de sélection dans l'attribution des bourses

Les bourses d'appui à la recherche de terrain sont attribuées à des étudiants prometteurs qui font porter leur sujet de thèse sur les communautés francophones en situation minoritaire au Canada. Ces bourses permettront à chacun de leurs bénéficiaires de mener des recherches directement auprès des communautés. La recherche de terrain peut consister en des entrevues, sondages, enquêtes, consultations de fonds d'archives, études de cas, ou en tout autre type de recherche conduisant l'étudiant à effectuer son travail au sein des communautés.

Les bourses seront attribuées en fonction :

- de la clarté et du réalisme du plan de travail;
- de l'excellence du dossier scolaire du candidat;
- de la pertinence de la recherche pour l'avancement des connaissances sur les communautés francophones du Canada et de ses retombées potentielles pour les communautés.

L'évaluation des candidatures se fera par cycle universitaire, un certain nombre de bourses étant réservé pour les étudiants de chaque cycle

## Admissibilité

Seuls les étudiants inscrits à un programme de deuxième ou de troisième cycle universitaire, et ce, dans une des treize institutions membres de l'AUFC peuvent déposer une candidature. La recherche subventionnée par la bourse d'appui à la recherche de terrain doit être menée dans le cadre de la rédaction, en langue française, d'une thèse de deuxième ou de troisième cycle, et doit porter sur les communautés francophones en situation minoritaire au Canada. Les demandes portant sur tous les domaines de recherche et provenant de toutes les disciplines sont acceptées. Il est à noter que cette bourse est non renouvelable : tout étudiant s'étant déjà mérité la bourse d'appui à la recherche de terrain sur les francophones en situation minoritaire ne peut la recevoir une deuxième fois.

## Directives pour soumettre sa candidature

Les étudiants désireux de soumettre leur candidature pour cette bourse doivent faire parvenir, au bureau de l'AUFC, leur dossier de candidature complet, comprenant :

1. Le formulaire de demande dûment complété. Le formulaire est disponible à l'adresse suivante : [www.aufc.ca](http://www.aufc.ca)
2. Un curriculum vitae en français.
3. Un relevé de notes officiel de toutes les études universitaires complétées à ce jour dans tous les établissements postsecondaires fréquentés. Les photocopies ne seront pas acceptées.
4. Un plan de travail décrivant la problématique de la thèse, la question de recherche, les hypothèses défendues et la méthodologie. Le plan de travail doit expliquer très clairement à quelle recherche de terrain et à l'étude de quelle(s) communauté(s) servira la bourse d'appui octroyée, à quelle date la recherche sera menée, et doit argumenter la pertinence du projet et ses retombées potentielles sur les communautés. Le plan peut comporter une bibliographie d'un maximum de dix titres. Le plan, bibliographie comprise, doit être présenté en trois pages ou moins.
5. Une lettre de recommandation du directeur d'études du candidat, d'une longueur maximale d'une page, décrivant la qualité du candidat, son potentiel de mener à terme ses recherches, et la pertinence de la bourse pour la recherche menée dans le cadre de la thèse.

## Date limite pour déposer sa candidature

**18 septembre 2009, avant 17 h** (le cachet de la poste faisant foi).

## Annonce des résultats

L'annonce des résultats se fera par écrit à la fin du mois de novembre 2009. Les candidats auront jusqu'au mois de décembre 2010 pour compléter leur recherche de terrain.

## Où envoyer son dossier?

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par la poste à l'attention de :  
Isabelle Tibi  
Gestionnaire de projets  
Association des universités de la francophonie canadienne  
260, rue Dalhousie, bureau 400  
Ottawa (Ontario) K1N 7E4

## Site Internet pour plus de renseignements

Site de l'Association des universités de la francophonie canadienne : [www.aufc.ca](http://www.aufc.ca)

